



COMMUNE DE TOURRETTES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX-MILLE-VINGT-SIX, LE 5 OCTOBRE

Le Conseil Municipal de la commune de TOURRETTES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Camille BOUGE, Maire.

Dates de convocation du Conseil Municipal : 29 septembre 2026

Secrétaire de séance : Sylvie ALLEG

Nombre de conseillers : En exercice : 23 - Présents : 20

Nombre de suffrages exprimés : 23 – Votes pour : 23 – Votes contre : 0 – Abstention : 0 – Votes blancs ou nuls : 0

Présents : ALLEG Sylvie, BOUGE Camille, BOYER MENDEZ Alice, CARRU-MARTEL Audrey, CASTIGLIONE Eric, DANZO Sébastien, DUBOIS Jean, HALTER Laurence, LARGEAU Damien, LAINE Stève, LAVORGNA-BISQUE Emmanuelle, LELUIN-DEDULLE Nancy, MAGNIN MELOT Aurélie, PERRICHON Nicolas, PIGAGLIO Nathalie, RASKIN Arnaud, RAYNAUD Jeannine, RAYNAUD Michel, ROBERT-HENSELER Jocelyne, TARQUINI Daniel

Absents : GIORDANO Clara (pouvoir à A. MAGNIN MELOT), MENARD Christophe (pouvoir à C. BOUGE), STUMPF Magali (pouvoir à J. HENSELER)

DECISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET DE LA COMMUNE M57

Monsieur le Maire précise au conseil municipal qu'il convient de procéder aux écritures suivantes :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-21312-97 : Groupe scolaire du Coulet	0.00 €	2 410.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2151-87 : Travaux de voirie Grosses répara	0.00 €	17 352.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2152-87 : Travaux de voirie Grosses répara	0.00 €	18 900.00 €	0.00 €	0.00 €
R- 2031-87 : Travaux de voirie Grosses répara	0.00 €	0.00 €	0.00 €	36 252.00 €
R- 2031-97 : Groupe scolaire du Coulet	0.00 €	0.00 €	0.00 €	2 410.00 €
TOTAL D 041 : Opérations patrimoniales	0.00 €	38 662.00 €	0.00 €	38 662.00 €
D-204182 : ~~Subv. org. publics divers~~ - Bâtiments et installations	2 900.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 204 : Subventions d'équipement versées	2 900.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2181-75 : Acquisitions terrains	0.00 €	2 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2186-117 : Acquisitions matériels outillage	0.00 €	900.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0.00 €	2 900.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	2 900.00 €	41 562.00 €	0.00 €	38 662.00 €
Total Général		38 662.00 €		38 662.00 €

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et en avoir délibéré :

DÉCIDE

- D'APPROUVER la décision modificative n° 1 au budget de la commune M57, telle que présentée dans le tableau.
- D'AUTORISER monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

La secrétaire de séance

Sylvie ALLEG



Fait et délibéré à Tourrettes, le jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Camille BOUGE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Toulon à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr